

Eté 2018 N° 179

Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 25 mai à 20h30. Les points suivants ont été débattus :

- **Indemnités de conseil au trésorier**

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % au comptable Monsieur Patrick CHEVALLIER au titre de l'année 2018.

- **Subvention FDI pour restaurant scolaire**

Cette subvention de 300 000 € a été obtenue, sachant que, après accord entre les parties, les travaux sont tranchés :

- Tranche 1 : 150 000 € de subvention (2017)
- Tranche 2 : 150 000 € de subvention (2018)

- **Mise en place de la PSQ (Police de Sécurité au Quotidien)**

Assurance de 2 permanences de Gendarmerie par mois dans la salle « séquoia » au rez-de-chaussée de la mairie, le matin de 9 H 3à à 12 H 15.

Le Sous-Préfet inaugurera cette permanence le 30 Mai prochain.

- **Désignation des jurés**

3 personnes ont été tirées au sort sur la liste électorale.

- **Personnel communal**

Au niveau des espaces verts, suite à une mutation et à un contrat avenir non renouvelé. Une annonce avait été mise. 25 candidatures ont été reçues, des entretiens ont été effectués. Un agent a été recruté et un autre doit prochainement intégrer l'équipe communale.

- **Etude de sécurité et de vitesse sur le hameau de Raville**

M. le Maire a évoqué ce sujet avec l'entreprise CERYX de CHERISY. Cette dernière peut faire un comptage des véhicules, des camions, enregistrer les vitesses, proposer des solutions de chicane ou autres,

- **PLU : compte rendus des réunions PPA et publique du 19 avril dernier**

Le cabinet BE AUA a transmis les deux compte rendus des réunions du 19/04/2018. Les éventuelles remarques des personnes associées sont attendues.

- **Projet Cession ex terrain MARIGAUX cadastré D 1073 (561 m2)**

Le propriétaire de la maison du 7 Rue Charles de Gaulle a émis le souhait de racheter la partie arrière à la commune. Les membres du conseil municipal souhaitent revoir ce dossier en détail puisque ce terrain devait initialement servir pour un projet de logements sociaux.

- **Subvention éclairage public**

Le coût annuel de l'énergie électrique (englobant le chauffage et l'électricité des biens communaux et l'éclairage public se montant à 40.000 €) est de 70.000 €.

Malgré la pose d'ampoules de basse consommation, le coût global reste identique du fait de l'augmentation régulière des prix.

Les membres du conseil municipal souhaitent étudier diverses solutions afin de réaliser des économies (revoir les réglages d'horloge, diminuer voire supprimer l'éclairage public la nuit notamment durant l'été ...) ;

- **Réfection et sécurisation du réseau basse tension Chemin des Hirondelles**

M. le Maire informe que la SICAE propose de réaliser à sa charge le remplacement des fils nus par un cordon (en torsade) aérien.

Toujours sur FERMAINCOURT, M. le maire signale que suite à la réalisation d'un diagnostic de risque de caves, un dossier a été monté auprès de Foncier Experts pour réalisation d'une couche de roulement chemin des Hirondelles. Le coût estimé est de 80.000 € et une subvention de 24.000 € pourrait être obtenue auprès du conseil départemental.

Eté 2018

Samedi 30 Juin

Gourmandise des livres
10h30 à la Bibliothèque

Sortie des jeunes accrobranches de
Comteville 14h Mairie

Dimanche 1^{er} Juillet

Foire à tout toute la journée sur le
stade André BROU

Balade Chersienne 9h30 Mairie

Samedi 14 Juillet

Fête nationale - Diverses animations
l'après-midi parc de la Mairie
A 19h30 repas ouvert à tous les
habitants du village suivi d'un bal

Dimanche 5 Août

Balade Chersienne 9h30 Mairie

Dimanche 2 septembre

Balade Chersienne 9h30 Mairie

Samedi 22 Septembre

Sortie à Amiens Comité des Fêtes

- **Travaux église**

M. le Maire a reçu un courrier de l'association st Pierre demandant que divers travaux soient effectués à l'église à savoir :

- Réparations de fuites au niveau de la toiture
- Murs à restaurer
- Plafond de la chaufferie à refaire
- Porte à repeindre

Mr MOREAU-PAGANELLI signale qu'il faudrait également prévoir la pose d'un isolant phonique au niveau du passage de la cloche. Il doit demander un devis

Ces travaux sont inscrits dans les divers projets de travaux communaux.

M. le Maire indique que le tableau au-dessus de l'hôtel serait à restaurer.

Il demande qu'une commission se crée afin d'étudier cette restauration et de solliciter une subvention auprès de la DRAC. Cette commission sera composée membres suivants : Mrs Christian BOUCHER, Bruno LOQUET, René-Jean MOREAU-PAGANELLI et Jean-François NOEL du PAYRAT.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux à réaliser.

3°/ Remplacement et création de points lumineux rue des Graviers Raville

L'Entreprise SES remplacera les anciennes raquettes abimées par des raquettes déjà en stock. Adopté.

- **Vidéo-protection**

M. le Maire expose au conseil municipal la nécessité qu'il y a d'étendre le système de vidéo protection de la commune par rapport à des sites à risques (notamment les cabinets médicaux et la pharmacie). Il serait donc proposé de poser trois nouvelles caméras :

- - Une rue de Marsauceux en protection de la maison médicale
- - Une rue Victor Hugo e protection du cabinet médical
- - Une en protection de la pharmacie rue Charles de Gaulle.

A ce titre deux entreprises ont été consultées et la société SECURA ONE qui a été retenue.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'à nouveau des vols de fleurs ont été commis au cimetière sur une tombe.

- **Démolition atelier et maison MATHIEU**

M. le Maire expose au conseil municipal que l'ancien atelier et l'ancien logement occupé par Mr MATHIEU Henri doivent être démolis. L'entreprise MARTIN de Luray a été sollicitée. Adopté à l'unanimité.

- **RESTAURANT SCOLAIRE**

Le permis de construire a été déposé ; son instruction sera de 5 mois maximum. Le choix des entreprises devra se faire avant le 14 Juillet. La commission des travaux se réunira toutes les semaines dès mi-septembre 2018.

Après la construction de ce bâtiment, il faudra étudier les abords devant ce restaurant scolaire et la cour de l'école maternelle (stationnement à réorganiser). Cela se fera dans le cadre d'un nouveau marché de maîtrise d'œuvre.

- **Choix du contrôleur technique et de la coordination SPS**

Trois cabinets ont été consultés ; la commission d'appel d'offres s'est réunie le 24 Mai dernier et a retenu SOCOTEC comme contrôleur technique et comme coordinateur SPS.

- **Rapport étude de sol**

- Mr le Maire donne communication du rapport d'étude de sol réalisé par le cabinet GINGER dans le cadre de la future construction du restaurant scolaire.

- **RAPPORT DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Mr Christian Boucher informe les membres du conseil municipal que la commission a travaillé sur l'étude de gaspillage alimentaire faite en février et mars 2018. La semaine de février est faussée car c'est celle où il y a eu de la neige, beaucoup d'enfants absents et donc beaucoup d'aliments jetés.

La semaine du 12 au 16 Mars 2018 est beaucoup plus fiable (entrée, plat, légumes). Il a été remarqué que les enfants n'aiment pas certains aliments (choux, haricots plats ...)

Le nouveau self-service, tel que prévu dans le futur restaurant scolaire devrait éviter le gaspillage (présentation différente des aliments ...).

La moyenne nationale de gaspillage alimentaire est identique à ce qui se passe à CHERISY.

Par exemple, en primaire, pour 430 gr de repas fourni, 110 gr sont jetés.

Actuellement, du côté primaire, les enfants se servent eux-mêmes (obligatoirement un peu de chaque plat) et doivent manger ce qu'ils ont pris.

Du côté de l'école maternelle, Mr BOUCHER indique que la semaine du cirque initialement prévue du 14 au 18 mai a été annulée tardivement et reportée du 04 au 08 Juin 2018 au stade. Un spectacle et la fête de distribution des prix se tiendront le dernier soir, à savoir le vendredi 08 Juin 2018 à 20 H 30.

Côté primaire, une classe de mer est organisée fin juin. La subvention exceptionnelle (déjà votée) de 4000 € peut être versée à la coopérative scolaire. Cette somme permettra à l'école de financer leurs divers projets.

L'expérience pédagogique de jardinage (fait par les enseignants et les élèves) continue.

• Les enfants de l'école primaire ont transmis à la mairie une demande de subvention de développement durable pour écogestes, économies d'énergie, sensibilisation ...) M. le maire signale que cette demande impose à la commune d'engager des travaux dans tous les bâtiments communaux et pas seulement à l'école primaire.

De ce fait, le conseil municipal donne un avis négatif à cette demande.

Concernant les tennis, Mr BOUCHER informe avoir rencontré Mme DIAZ s'occupant du « Cherisy Tennis Club ». Ce club rencontre des difficultés (tennis défectueux, pas de professeur ...) et va donc se mettre en sommeil fin juin 2018.

Il est envisagé de remédier à l'état désastreux des tennis. Mr BOUCHER a un premier devis (3299 € HT pour le 1^{er} court et 2999 € HT pour le 2 courts) et va demander un autre devis afin de comparer.

Avant de faire les travaux, il convient d'envisager l'avenir, soit par la création d'une nouvelle équipe au sein du club actuel soit par la reprise des tennis par la commune (avec un fonctionnement de réservations sur internet comme pour le squash) ;

Mr BOUCHER informe le conseil municipal qu'un devis de diagnostic amiante pour les deux écoles a été demandé. Ce document est réclamé par l'Inspection Académique.

• **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un tableau de la part des deux filles de Mme CONTAMIN Monique, récemment décédée. Ce tableau avait été peint par Mr LAMBERT Roger, ancien habitant de CHERISY.

Les membres du conseil municipal remercient pour ce don.

Police de Sécurité du quotidien (PSQ) - Sécurité

Sur proposition de Mme la Préfète, notre commune accueille maintenant régulièrement la gendarmerie dans le cadre de l'opération "Police de sécurité du quotidien". Ainsi les patrouilles de surveillance et de sécurité dans notre village et ses hameaux sont accrues. Une permanence régulière est aussi tenue en Mairie afin de se tenir à la disposition et à l'écoute des habitants; la prochaine permanence se tiendra le 29 Juin de 09 H 15 à 12 H 15.

Parallèlement il est rappelé que notre commune adhère au dispositif « Participation citoyenne » et qu'une vingtaine d'habitants être référents.

De même, lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de renforcer la vidéo-surveillance de notre village en passant de 18 à 21 caméras. Il est rappelé que la mise en place de cette vidéo-surveillance a permis à la gendarmerie de résoudre plusieurs affaires.

Quelques rappels

• **sur les devoirs des propriétaires en cette période**

Il est rappelé aux riverains:

qu'ils doivent assurer l'entretien des trottoirs et des abords qui longent leurs propriétés (balayage, désherbage des trottoirs jusqu'au caniveau),

qu'ils doivent entretenir leurs haies pour qu'elles ne dépassent pas sur le domaine public, dans la propriété du voisin et ne nuisent pas aux réseaux électriques et téléphoniques,

qu'ils doivent arracher des plantes invasives : Lutte obligatoire contre le chardon des champs (DRRAF centre Val de Loire R24-2018-01-23-005,)

qu'ils doivent respecter obligatoirement les horaires de tonte y compris dans les hameaux à savoir:

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

• **sur la fréquentation du parc de la mairie en cette période estivale**

Il est agréable de voir des parents et leurs enfants aux abords des jeux dans le parc de la mairie.

L'accès à ce dernier est réglementé et nous rappelons que les jeux de ballon, la pratique du vélo et les pique-niques sont interdits.

Les Ateliers

Gym Douce : cet atelier risque de disparaître par manque d'adhérents. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Laurence CHOTARD au 06.18.61.67.24

Prochaine sortie pour les jeunes : 30 juin

Une sortie "acrobranches" est organisée le 30 juin au parc de Comteville pour les jeunes de notre commune de 11 à 17 ans : Au programme: plusieurs parcours acrobatiques de différents niveaux dans les arbres du parc de Comteville.

But: s'amuser et de faire le plein de sensations en toute sécurité. L'activité est encadrée. Participation : 7€

RDV à la Mairie à 14h précises pour départ. Inscription obligatoire à la Mairie avec autorisation parentale avant le 27 juin aux heures d'ouverture du secrétariat. Pour tous renseignements Bruno LOQUET 0610341381

Les balades cherisiennes

Les prochaines balades auront lieu les **dimanches 1^{er} Juillet** (Raville) **5 août** (Fermaincourt) **et 2 septembre** (Ste Gemme) Rendez-vous à 9h30 devant la Mairie

Pour tous renseignements M. MOREAU PAGANELLI 06 16 72 26 22.

Bibliothèque municipale

Samedi 30 juin de 10h30 à 12h « La gourmandise des livres » venez partager ce moment de convivialité adhérents comme non adhérents.

Nous recherchons des bénévoles disponibles en semaine pour assurer l'ouverture de la bibliothèque aux scolaires. Pour de plus amples renseignements veuillez rencontrer Mme Verdier le jeudi de 9h à 11h et de 14h à 15h.

Le 14 Juillet, une fête populaire

Comme il est de coutume républicaine, notre commune organise comme chaque année, la fête du 14 Juillet. C'est l'occasion de se retrouver entre habitants du village pour passer une sympathique journée.

L'après-midi, le Comité des Fêtes animera une kermesse où de nombreux stands vous attendent **à partir de 16 h pour petits et grands avec concours de vélos décorés et tombola 1 vélo à gagner** Vous pourrez également participer au concours de pétanque.

Le menu de l'an dernier sera reconduit à l'identique : apéritif – tomates – salade piémontaise – viandes rouge et blanche – chips – fromage – tarte. La boisson est offerte. Chacun doit apporter ses couverts.

La soirée se terminera dans l'Espace Hugo où nous danserons avec l'orchestre de Tony Forman.

Alors, Cherisiennes, Cherisiens, anciens, jeunes, retraités, actifs, nouveaux et anciens habitants... ne ratons pas l'occasion de nous rassembler pour célébrer notre fête nationale. Venez nombreux comme l'an passé !

Du côté des associations...

Football Club et Tennis Club

A ne pas manquer : Foire à tout au stade André Brou le **dimanche 1er juillet 2018**. Réservations : 06 80 25 84 18 ou 06 61 49 08 86 – Organisation : Football Club de Cherisy et Cherisy Tennis Club.

Comité des Fêtes

Concours des maisons fleuries : pensez à vous inscrire à l'aide du bulletin joint en fin de lettre...le principal est de participer

Fête nationale : N'oubliez pas la kermesse de l'après-midi du **14 JUILLET - Nous vous attendons nombreux**

Tout au long de l'après-midi, des animations feront participer les petits mais aussi les adultes ...le tout dans la bonne humeur. Des horaires précis seront communiqués ultérieurement par affichage

Samedi 22 SEPTEMBRE 2018 Journée à AMIENS Temps libre en centre-ville – Déjeuner croisière sur la Somme – les hortillonnages en barque (jardins flottants) Inscriptions ou renseignements auprès de Louissette Bellamy 02 37 43 75 70 ou Françoise Grunenwald au 07 71 02 57 68

Jeux en Folie

Retenez la prochaine date suivante pour notre rencontre à la salle communale à partir de 20 heures, 29 juin

Nous assurerons les séances jeux cet été : 13 et 27 juillet, 10 et 24 août.

On nous prie de communiquer...

☞ **Fête des voisins de Raville** – dimanche 02/09/2018 à partir de midi

☞ **la Poste de CHERISY modifie ses horaires durant l'été : du 30 Juillet au 25 Août 2018**, vous serez accueillis du lundi au vendredi de 09 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 17 H 00 – le samedi : fermé

Bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries organisé par le comité

des fêtes (A déposer en mairie ou par mail : cdfcherisy28500@gmail.com au plus tard le dimanche 1^{er} Juillet 2018 (passage du jury avant le 14 juillet)

Nom : Prénom :

Adresse précise :

s inscrit pour (ne s'inscrire qu'à une catégorie, merci)

1^{ere} catégorie (Maison avec jardin visible de la rue).....

2^{eme} catégorie (Maison avec balcon ou terrasse visible de la rue).....

3^{eme} catégorie (Commerce ou établissement industriel).....